

Neuf doigts, et le sens de la mesure



Mamadou Ismaïla Konaté

Avocat aux barreaux du Mali et de Paris • Arbitre international •

Ancien garde des Sceaux, ministre de la Justice de la République du Mali

Une fonction peut placer deux hommes face à face. Elle ne leur donne ni la même histoire ni la même expérience. De la blessure ouvrière de Lula aux dérives du pouvoir dans le Sahel, une exigence demeure : ne jamais confondre la position que l'on occupe avec un droit de mépriser, de punir ou de tout se permettre.

Il manque un doigt à la main de Lula. Il ne manque rien à sa dignité.

Lors du débat présidentiel brésilien du 23 octobre 2026, Flávio Bolsonaro a cru pouvoir faire de cette mutilation un trait de dérision. Lula lui a répondu en rappelant l'accident du travail qui l'avait frappé dans sa jeunesse ouvrière. Derrière ce doigt perdu, il y avait une usine, une machine, la nécessité de gagner sa vie. Une histoire sociale que l'insulte prétendait réduire à une particularité physique. Flávio Bolsonaro a ensuite présenté ses excuses.

Voilà ce que le mépris oublie : une cicatrice peut raconter davantage qu'un curriculum vitae. Elle porte parfois la trace de ce que d'autres n'ont jamais eu à subir. S'en moquer, c'est atteindre, à travers un homme, tous ceux dont le corps a payé le prix du travail.

L'expérience n'est pas un privilège réservé aux anciens. La jeunesse n'est pas une faute. Mais accéder à la même tribune ne donne pas soudain le même parcours. L'égalité des droits ne supprime ni les différences d'expérience ni l'obligation de modestie. Un bulletin de vote peut départager des candidats. Il ne réécrit pas leur vie.

Être en situation est une chose. Savoir en est une autre. Savoir-faire en est une troisième. Et aucune de ces qualités ne dispense du sens de la mesure.

La fonction ne fait pas la grandeur

Cette leçon nous concerne, dans le Sahel, avec une urgence autrement douloureuse. Nous y voyons des hommes confondre l'accès au pouvoir avec la preuve de leur supériorité. Des collaborateurs

prendre la proximité du chef pour une compétence. Des soutiens transformer une faveur du moment en permis d'humilier. L'autorité empruntée devient une arrogance personnelle.

On peut avoir été nommé hier et se croire autorisé, dès ce matin, à rabaisser ceux qui ont consacré leur vie à comprendre, à construire, à servir. Le bureau, l'escorte et le titre finissent par tenir lieu d'argument. On n'écoute plus. On ordonne. On ne répond plus. On menace.

Lorsque l'accès au sommet procède d'un coup d'État, la confusion est plus grave encore. Des armes confiées pour défendre la collectivité servent à s'emparer de ses institutions. Puis la prise du pouvoir devient, dans le discours de ses bénéficiaires, la justification de tout ce qui suit. Ceux qui devraient expliquer par quel droit ils gouvernent exigent des autres qu'ils prouvent par quel droit ils contestent.

La force a permis de prendre la place. Elle ne donne pas la science du gouvernement. Elle ne confère pas davantage la propriété du pays.

Jusqu'où prétendre disposer des autres ?

Le problème ne s'arrête pas aux mots. Il commence à devenir insupportable lorsqu'une parole critique expose à la prison, lorsque l'exil devient un moyen de se protéger, lorsque l'appartenance à la nation elle-même entre dans l'arsenal de la répression.

Au Niger, Human Rights Watch a documenté, en septembre 2026, le retrait provisoire de la nationalité de cinq figures de l'opposition en exil.

Au-delà de chaque dossier et des contestations qu'il appelle, la question est fondamentale : jusqu'où un pouvoir entend-il disposer de ceux qui le contestent ?

La nationalité ne devrait jamais devenir une récompense d'obéissance. On n'appartient pas à son pays par la bienveillance de ceux qui l'administrent. L'article 15 de la Déclaration universelle des droits de l'homme affirme le droit à une nationalité et interdit d'en priver arbitrairement quiconque. Le désaccord politique ne saurait, à lui seul, effacer ce lien.

Il faut entendre ce que pareille menace signifie pour une personne et sa famille : la peur de ne plus pouvoir rentrer, l'incertitude des papiers, la fragilisation d'une existence déjà éprouvée par l'éloignement. Ce que le pouvoir présente comme une mesure administrative entre dans les vies comme une peine.

Bien sûr, un État doit protéger sa population et poursuivre les infractions. Mais une accusation exige des faits, des preuves et un débat contradictoire. La gravité proclamée d'une menace ne dispense jamais d'établir la responsabilité de celui que l'on accuse. La sécurité ne doit pas devenir le mot qui permet de ne plus expliquer la violence.

Le temps ne dispense pas de justice

À ceux qui se croient installés pour toujours, il faut rappeler une évidence : celui qui commande aujourd'hui peut devoir répondre demain. Les fidélités changent. Les protections se retirent. Les fonctions prennent fin. Un ordre donné dans l'assurance de l'impunité peut un jour être relu dans le silence d'une salle d'audience.

Mais le temps, à lui seul, ne rend pas justice. Il peut aussi effacer des preuves, épuiser des victimes et installer l'oubli. Il faut donc conserver les documents, protéger les témoins, défendre les

avocats et garantir aux juges les moyens de travailler sans craindre pour leur liberté.

Rendre compte ne doit pas signifier subir, à son tour, l'arbitraire que l'on a exercé. Il faudra juger des actes, établir des responsabilités individuelles et respecter les garanties du procès, y compris pour ceux qui les ont méprisées. Sans fabriquer après coup des infractions pour atteindre un adversaire déchu. Une justice de revanche prolongerait le mal qu'elle prétend réparer.

La loi doit pouvoir atteindre les actes des puissants sans devenir l'instrument des suivants. C'est à cette condition qu'elle traverse les régimes et protège les hommes.

Nous avons besoin de juges capables de dire non pendant que le pouvoir est encore puissant. De juridictions dont les décisions s'exécutent même lorsqu'elles déplaisent au chef. D'institutions qui arrêtent l'abus avant que les victimes n'aient à attendre la chute de ses auteurs.

Car attendre demain est déjà une souffrance pour celui qui est enfermé aujourd'hui.

Lula porte sur sa main une blessure que le rang de son adversaire ne pouvait ni expliquer ni diminuer. Cette main rappelle que la valeur d'une existence échappe aux facilités de l'insulte. Dans le Sahel, il serait temps que ceux qui tiennent le pouvoir comprennent, eux aussi, que la place occupée ne dit pas tout de l'homme qui l'occupe.

L'abus d'un pouvoir est nuisible. L'abus de tous les pouvoirs devient insupportable. Aucun ne devrait rester sans limite, sans contrôle ni responsabilité.

Il faut savoir ce que l'on est. Savoir ce que l'on ignore. Et se souvenir, surtout, que l'on passera.

On peut avoir neuf doigts et garder le sens de la mesure. On peut en avoir dix et perdre toute mesure dès que l'on tient le pouvoir.